

**Base de données de la NÉR : NRE\_Workbooks\_1998.fp3 (Cahiers de travail 1998)**

Vous avez demandé le site # **10** de 32

[Lancer une nouvelle recherche](#)

**Pour imprimer cette entrée, cliquez sur le bouton "Imprimer" dans votre fureteur**

---

**Numéro du site : 10**

**SDR / CSD (1991) : 2415040**

**Nom du site : Cap-à-l'aigle, Québec**

**Chercheur(s) principal(aux) : Bruno Jean, Mario Carrier**

**Assistant(s) : Stève Dionne**

---

**Journal de bord : Projet NÉR / NRE**  
**Fiche de visite**

**SITE : Cap-à-l'Aigle**

**DATE(S) : 15 et 16 mars 1998**

**PRÉSENT(S) : M. Bruno Jean, professeur, UQAR ; M. Stève Dionne, étudiant 3ième cycle, UQAR.**

**OBJECTIF(S) : 1- Premier contact avec le site;  
2- Recueillir les informations pour les profils, phase 1.**

**ACTIVITÉ(S) : 1- Arrivée le 15 mars en soirée ;  
2- Coucher au B&B Les Eaux Vives ; 3- Entrevue dans les bureaux de la municipalité avec le secrétaire-trésorier, M. Robert Lapointe, de 9h30 à 11h30 ; 4- Entrevue avec le maire, M. Bruno Simard, de 11h30 à 12h00 ; 5- Tournée en voiture dans les environs en après-midi ; 6- Retour à Québec vers 15h00**

---

**Position du centroïde : Le centroïde du site a été localisé à l'intersection de la rue principale, i.e. la rue Saint-Raphaël, et de la rue qui descend au quai et qui se trouve à peu près au centre du village, i.e. route du Quai (voir carte au point 5.1).**

---

**Quelles limites physiques sont significatives pour les résidents? D'après le secrétaire-trésorier de la municipalité de Cap-à-l'Aigle, le territoire municipal (et de la subdivision de recensement)**

correspond assez bien, à une nuance près, au territoire d'appartenance de la « communauté locale » des gens de Cap-à-l'Aigle. Cette nuance, elle se présente ainsi (voir carte au point 5.1) : la partie ouest de l'agglomération villageoise (un peu plus d'une trentaine d'habitations) de même que la section de la route 138 vers l'ouest jusqu'à la halte routière qui surplombe la baie de La Malbaie (sur 2 km) font partie de la « localité » de Cap-à-l'Aigle, même si théoriquement ce territoire d'environ 4 km<sup>2</sup> se retrouve dans les limites de la municipalité voisine de Rivière-Malbaie.

Notre informateur nous donne l'exemple du concessionnaire automobile Toyota qui fonctionne sous la raison sociale de « Toyota Cap-à-l'Aigle » même s'il est situé théoriquement dans le territoire de Rivière-Malbaie et qu'il y paie ses taxes. Nous ajouterons que plusieurs auberges et B&B dans la partie ouest de l'agglomération villageoise sont répertoriés dans le guide touristique publié par l'Association touristique régionale à l'entrée « Cap-à-l'Aigle » même si ces entreprises sont situées théoriquement dans le territoire de Rivière-Malbaie. À cause de cela, il ne faudra pas perdre de vue, dans les travaux subséquents, que les données statistiques pour Cap-à-l'Aigle seront toujours un peu inférieures aux chiffres de la « communauté de Cap-à-l'Aigle ». Rien ne nous permet cependant de croire que la partie exclue de la subdivision de recensement présente des caractéristiques de population différentes que celles de l'ensemble de la municipalité.

Pour ce qui est du rang Sainte-Mathilde, officiellement partie de la municipalité de Rivière-Malbaie, le secrétaire-trésorier nous explique qu'un fort sentiment d'appartenance pour « leur rang » fait en sorte que ses habitants ne se considèrent pas comme des Aiglons même s'ils traversent Cap-à-l'Aigle tous les jours pour se rendre à La Malbaie et même s'ils font partie de la paroisse religieuse de Cap-à-l'Aigle.

Toujours selon le secrétaire-trésorier, le sentiment d'appartenance à Cap-à-l'Aigle n'est pas diminué par la très grande proximité de La Malbaie (5km) et par le fait que les gens y effectuent la plupart de leurs déplacements pour le travail et la consommation (centre commercial, hôpital, services gouvernementaux, écoles primaire et secondaire, etc.). La proximité de La Malbaie a un côté pratique et la municipalité n'est pas absolument réfractaire à toute idée de fusion (un projet en ce sens est même à l'étude). D'ailleurs, à ce propos, le maire nous a expliqué que les inquiétudes liées à une éventuelle fusion avec La Malbaie-Pointe-au-Pic, Rivière-Malbaie, Saint-Fidèle-de-Mont-Murray et Saint-Agnès, concernent justement la crainte de voir s'éteindre leur sentiment d'appartenance (crainte que le maire de Cap-à-l'Aigle ne devienne qu'un conseiller d'un quartier de La Malbaie).

---

**Décrivez la distribution de la population à l'intérieur des limites de la subdivision de recensement :** Essentiellement linéaire. La population se retrouve principalement sur la rue Saint-Raphaël (la vieille route provinciale avant la construction, en parallèle à 150 mètres au nord, de l'actuelle route 138) et sur le boulevard des Caps (l'actuelle route 138). On pourrait qualifier Cap-à-l'Aigle de village-rue (voir carte au point 5.1).

---

**Les limites de la subdivision de recensement sont-elles significatives?** Oui, du moins tel que décrit au point 3.3.1.

---

**Importance de la subdivision de recensement - pour la communauté :**

**Importance de la subdivision de recensement - pour les activités quotidiennes :**

**Importance de la subdivision de recensement - où les gens vivent :**

**Importance de la subdivision de recensement - où les gens travaillent :**

**Importance de la subdivision de recensement - autre :**

---

## **4.1 - HISTORIQUE DU SITE**

---

**Événements et récits d'importance :** Cadre géographique:

Cap-à-l'Aigle, dans la MRC de Charlevoix-Est, est une petite municipalité, un petit territoire en pente surplombant le fleuve d'environ 100 mètres, à quelques kilomètres à l'est de La Malbaie.

« Le sol de Cap-à-l'Aigle est constitué presque entièrement (95%) de terre jaune graveleuse ; environ 5% du territoire seulement est composé de terre sablonneuse » (DUFOUR, D. et al., 1988, p.15).

« Dans cette région, les Laurentides s'avancent jusque sur le rivage du Saint-Laurent, de sorte que la topographie est passablement accidentée » (QUÉBEC, 1942, p.62).

**Géographie et histoire économique**

La municipalité de Cap-à-l'Aigle en tant que telle est de constitution relativement récente parce que la petite histoire politique locale semble regorger d'exemples de fusions et de séparations municipales. Elle s'est séparée en 1916 de Saint-Étienne-de-La-Malbaie, la paroisse, qui s'appelait auparavant Saint-Étienne-de-Murray-Bay. Saint-Étienne-de-Murray-Bay s'était déjà séparée de La Malbaie en 1855, mais avait re-fusionné en partie en 1965 avec la petite ville pour donner La Malbaie d'aujourd'hui. L'autre partie, plus rurale, habitée principalement de part et d'autre de la rivière Malbaie entre la ville homonyme et la petite ville de Clermont, est devenue la municipalité de Rivière-Malbaie. Une histoire complexe, mais des lieux colonisés et habités dès 1794, et en relation étroite avec La Malbaie dès lors comme cela est toujours le cas aujourd'hui. Au 19<sup>ième</sup> siècle, il y avait déjà là une petite communauté d'estivants anglophones (témoin : la chapelle protestante de St. Peter on the Rock, en 1872). Aujourd'hui, il ne reste plus guère qu'une dizaine d'individus sur 715 se déclarant anglophones et d'origine britannique.

La municipalité n'a jamais été très forestière parce que son territoire est relativement exigu. Elle a déjà été plus agricole, mais depuis longtemps les données sur ses quelques agriculteurs ont été compilées avec celles de la municipalité voisine de Rivière-Malbaie. Le climat n'y est pas trop rigoureux, mais les fortes pentes ont dû gêner passablement le développement et le maintien de l'agriculture. En effet, le gradient altitudinal de Cap-à-l'Aigle passe du sud-est au nord-ouest de 0 à 250 mètres (et même à plus de 400 mètres dans la partie nord de la municipalité) en 2 kilomètres.

En contrepartie, ce paysage confère à Cap-à-l'Aigle les caractéristiques d'un site panoramique (« Le village, qui se trouve à environ 3 milles de celui de La Malbaie, est un petit village de villégiature très pittoresque » (QUÉBEC, 1942, p.62)) ayant séduit de nombreux estivants et de

nombreux professionnels (11% de la population de 1996 possédant un grade universitaire) travaillant à La Malbaie et à Clermont. Voilà pourquoi, s'il faut définir Cap-à-l'Aigle comme une communauté récréo-touristique, il ne faut pas négliger non plus une sorte d'effet de banlieue qui y entre en ligne de compte. La petite agglomération urbaine de La Malbaie-Pointe-au-Pic (fusion en 1993-94) et Rivière-Malbaie, avec ses hôpitaux, ses écoles, ses bureaux gouvernementaux divers, et qui rassemble environ 7 127 personnes, n'est toujours qu'à seulement 4-5 kilomètres de Cap-à-l'Aigle.

Comme il n'y eu jamais pour les Aiglons de déprise agricole très importante ou de déclin de l'exploitation forestière, que le développement de la fonction touristique y est séculaire, et que la fonction résidentielle y est aussi si importante, la population n'a pas connu de diminution dramatique de ses effectifs au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Cette population était de 599 personnes en 1951, elle est montée à 819 en 1981, elle est redescendue à 715 âmes en 1996.

La structure d'occupation des habitants de Cap-à-l'Aigle révèle qu'en 1991, sur 445 personnes actives, 65 oeuvraient dans l'enseignement (15%), 65 dans la santé et les services sociaux (15%), et 25 dans les services gouvernementaux (6%), la grande majorité à La Malbaie. Si 55 personnes travaillaient en 1991 dans l'industrie manufacturière (12%), ces ouvriers devaient aussi se déplacer chaque jour vers La Malbaie et Clermont surtout (moulin à papier de la Donohue et usine de câbles Phillips) puisqu'il n'y a jamais eu d'industrie à Cap-à-l'Aigle (à part une petite scierie qui n'a toujours employé que quelques personnes dans les années soixante et soixante-dix). Enfin, une quarantaine de personnes déclaraient travailler en 1991 dans le secteur de la restauration et de l'hébergement (9%). Cette activité est absolument centrale à Cap-à-l'Aigle puisque l'on y retrouve aujourd'hui pas moins de 3 auberges prestigieuses, 2 auberges intermédiaires, 2 motels-cabines et 8 Bed & Breakfast plutôt luxueux.

Cap-à-l'Aigle (même si 74% de la population active occupée travaille à l'extérieur de la municipalité) se retrouve donc sans surprise avec un taux d'activité élevé (70,1%) et un taux de chômage bas (6,1%). Cette relative prospérité se confirme lorsque l'on considère qu'en 1991 le revenu annuel moyen des ménages était de 44 661 \$, que la proportion des transferts gouvernementaux dans la composition de ces revenus n'excédait pas 14,3%, et surtout que la valeur moyenne des logements s'y établissait à 103 351 \$

**Éphémérides:**

**Début 17ième**

ChAMPLAIN, au cours de l'un de ses voyages (lequel ?), nomme « cap à l'Aigle » un lieu qui s'est avéré depuis être l'actuel cap aux Oies (à l'ouest de Saint-Irénée). L'actuel cap à l'Aigle s'appelait à l'époque cap de la Malle-Baye.

**1653 Concession de la seigneurie de La Malbaie à l'intérieur de laquelle se retrouve aujourd'hui Cap-à-l'Aigle.**

**1667 La négligence du seigneur dans l'entreprise de colonisation fait en sorte que la seigneurie est rattachée au Domaine du Roi.**

**1672 Jean-Talon concède de nouveau la seigneurie qui cette fois commencera à se développer.**

**1762 Après la Conquête, James Murray subdivise la seigneurie en deux et concède la partie dans laquelle se retrouve Cap-à-l'Aigle (de la rivière Malbaie à la rivière Noire, Saint-Siméon actuel) à l'un de ses officiers : Malcolm Fraser. Le manoir seigneurial se trouvait tout près de la pointe à**

**Gaz, dans la partie ouest du village actuel (le gigantesque domaine seigneurial est désormais la propriété d'un millionnaire local, un dénommé Cabot).**

**1816 La plus ancienne maison de Cap-à-l'Aigle à été construite autour de cette date (aujourd'hui propriété d'un dénommé Paul Desmeules).**

**1855 Séparation de Saint-Étienne-de-Murray-Bay d'avec La Malbaie**

**1872 Construction de la chapelle protestante anglicane de St. Peter on the Rock par la petite communauté de villégiateurs qui y séjournait régulièrement.**

**Début 20ième**

**Walt Disney tourne certaines scènes du film « Big Red » à Cap-à-l'Aigle.**

**Importance de la fonction touristique. La majorité des touristes sont des anglophones de Montréal, de l'Ontario et des États-Unis, qui arrivaient par bateau (la compagnie Richelieu qui deviendra ensuite la Canadian Steamship's Lines) au quai de Cap-à-l'Aigle, et restait dans la région entre 6 à 8 semaines.**

**Une liaison maritime importante (marchandise, courrier, etc.) existait entre Rivière-Ouelle et Cap-à-l'Aigle (et Saint-Irénée, et La Malbaie).**

**1914-15 Réfections importantes du quai déjà existant qui lui donnèrent son allure actuelle.**

**1916 Séparation de Cap-à-l'Aigle d'avec Saint-Étienne-de-La-Malbaie (ou Saint-Étienne-de-Murray-Bay).**

**1920 La municipalité achète un premier petit aqueduc privé.**

**1920-35 Une entreprise exploitait la glace sur un petit lac de la municipalité. Cette glace était vendue dans la région mais aussi au C.N.R. pour être acheminée à Québec.**

**1925 Le Ministère de la Voirie, pour le gravellage des routes, « ouvre » une carrière à Cap-à-l'Aigle qui emploie une douzaine d'hommes quelques années.**

**1937 Fondation de la Caisse populaire de Cap-à-l'Aigle.**

**1940 Il y avait 33 cultivateurs à Cap-à-l'Aigle possédant des fermes d'environ 75 acres chacune, plusieurs possédaient des terres à bois à Rivière-Malbaie. L'achalandage touristique était important depuis longtemps et représentait un marché non négligeable pour leurs productions.**

**Il y avait trois hôtels à Cap-à-l'Aigle (i.e. huit chambres ou plus : Hôtel Mount Murray, hôtel Tremblay, hôtel de l'Aiglon), et beaucoup de maisons de pension (l'Auberge des Peupliers est de celles-là) ou de résidences en location.**

**1942 Une nouvelle carrière est ouverte (pierre de taille, notamment pour l'hôpital de La Malbaie, le palais de justice de La Malbaie, etc). Elle engage 25 personnes. La pierre était chargée à partir d'un autre quai aujourd'hui disparu.**

**La seule autre entreprise manufacturière est en fait un atelier de portes et châssis employant une seule personne, le propriétaire.**

**Il y a deux bureaux de poste : Cap-à-l'Aigle au village et Mont-Murray dans la partie est.**

**Très peu de familles quittent la municipalité, mais les jeunes s'en vont presque tous, la navigation en attire plusieurs (Canadian Steamship's Lines, etc.).**

**Il y a 33 cultivateurs à Cap-à-l'Aigle possédant des fermes d'environ 75 acres chacune, plusieurs possédaient des terres à bois à Rivière-Malbaie. L'achalandage touristique était important depuis longtemps et représentait un marché non négligeable pour leurs productions.**

**Il y a aussi à Cap-à-l'Aigle environ 14 journaliers, 8 menuisiers-charpentiers, 7 commis, 4 employés de navigation, 3 hôteliers, 2 entrepreneurs, 2 propriétaires de taxis, quelques cuisiniers, peintres, assureurs, commerçants, etc.**

**Il y avait trois hôtels à Cap-à-l'Aigle (i.e. huit chambres ou plus : Hôtel Mount Murray, hôtel Tremblay, hôtel de l'Aiglon), et huit maisons de pension (l'Auberge des Peupliers est de celles-là), plus un certain nombre résidences en location. Une trentaine de famille y passe l'été en villégiature.**

**Le quai peut recevoir 3 goélettes à la fois mais n'est plus utilisé qu'occasionnellement pour la marchandise.**

**1949 Les Aiglons vont à la messe à La Malbaie, mais l'incendie de cette église aura pour conséquence l'érection canonique de la paroisse de Saint-Raphaël-de-Cap-à-l'Aigle.**

**1950 Avec le déclin des maisons de pension, apparition d'une nouvelle infrastructure touristique : les cabines.**

**1951-52 Construction de l'actuelle église de Cap-à-l'Aigle.**

**1953 Construction d'un manoir par un banquier, manoir qui deviendra quelques années plus tard la prestigieuse auberge La Pinsonnière.**

**1959-60 Agrandissement de l'aqueduc municipal et des égouts (partie ouest de la municipalité).**

**Construction d'un couvent (Soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Québec) au centre du village et centralisation de l'enseignement (fermeture des 4 écoles de rang).**

**La compagnie Irving implantait à proximité du quai de Cap-à-l'Aigle des réservoirs pour l'essence et l'huile à chauffage, et y opérait la distribution pour le secteur.**

**1965 Il n'y a plus d'enseignement de niveau primaire à Cap-à-l'Aigle, les élèves vont à La Malbaie.**

**Disparition de la liaison maritime de la Canadian Stemship's Lines.**

**1969 Construction du boulevard du Cap (138) afin de diminuer la circulation sur la vieille route.**

**1973 L'aqueduc et les égouts municipaux sont complétés vers l'est de la municipalité.**

**1974 L'ancien couvent est acheté par la municipalité et converti en centre communautaire municipal. La Caisse populaire y aménage.**

**1977** Il y avait 5 cultivateurs à Cap-à-l'Aigle, quelques-uns l'étaient à temps partiel. Il subsiste 2 pêches.

**1980** Le centre communautaire est baptisé par la municipalité : Place l'Aiglon.

**1988** Ouverture de la rue de la Falaise pour un développement domiciliaire.

Il n'y avait plus que 2 agriculteurs à Cap-à-l'Aigle.

**1997** La petite scierie en opération depuis 1969 au moins, et qui employait ces dernières années 3 personnes, n'existe plus. Une petite entreprise de céramique a tenté de s'y développer (1 emploi) mais elle est fermée maintenant.

Il y a à Cap-à-l'Aigle 2 auberges luxueuses (Aub. des Peupliers, La Pinsonnière), 2 auberges intermédiaires plus petites (Aub. Fleurs de Lune, Petite Plaisance), 1 plus modeste (Aub. La Mansarde) ainsi que 2 motels-cabines (Domaine Frais-Air, Chalets Bellevue).

Il y a à Cap-à-l'Aigle 8 gîtes et B&B.

**Bibliographie des sources utilisées**

**DUFOUR, D., MAILLOUX, F., MAILLOUX, J., SIMARD, S., 1988, « Il était une fois... Cap-à-l'Aigle », Société d'histoire de Charlevoix.**

**QUÉBEC, 1942, « Inventaire des ressources naturelles et industrielles - 1942 ; comté municipal de Charlevoix », Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, Québec.**

**QUÉBEC, 1994, « Noms et lieux du Québec, dictionnaire illustré », Commission de toponymie, Éd. Publications du Québec, Québec, 295 p.**

**QUÉBEC, 1997, « Charlevoix », Guide touristique, Association touristique régionale de Charlevoix.**

**SCOTT'S, 1970, 1980, 1997, « Annuaire industriel Scott's »**

---

## 5.2.1 - SERVICES

---

### **EAU**

**- aqueduc municipal pour tous les résidents :** Oui. Seulement quelques résidences n'y sont pas raccordées.

**- aqueduc municipal pour une partie des résidents :** Non, pratiquement pour tous.

**- collecteur des eaux usées :** Collecteur des eaux usées: Oui, pour 80% des résidents. Jusqu'à aujourd'hui, les égouts de la municipalité se déversaient directement dans le fleuve. Depuis deux ans, il existe une entente en vertu de laquelle Cap-à-l'Aigle a procédé à une délégation de compétence à La Malbaie (il ne s'agit pas d'une régie inter-municipale mais bien d'une délégation

de compétence). Des travaux ont donc été réalisés dernièrement pour refaire le collecteur qui se trouve sous la route du Quai. Et l'on procède ce printemps à la construction d'une station de pompage et d'une usine d'épuration qui sera située sur la rive nord-est de la baie de La Malbaie. Cap-à-l'Aigle sera raccordé à ce réseau de même que Rivière-Malbaie, et bien entendu La Malbaie-Pointe-au-Pic.

---

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERES** Oui, grâce à la création d'une régie inter-municipale.

- **dépotoir à ciel ouvert** : Non.

- **site d'enfouissement sanitaire** : Non. Le site d'enfouissement sanitaire qu'utilise la régie inter-municipale est situé à Clermont.

---

### **TROTTOIRS**

- **trottoirs dans toute la municipalité** : Non.

- **trottoirs au village ou au centre du village** : Oui, sur toute la longueur de la rue Saint-Raphaël.

- **câblodistribution (télévision)** : Oui, par « Videotron ».

---

### **ACCES INTERNET**

- **par fournisseur(s) privé(s)** : Oui, par un petit fournisseur privé installé à La Malbaie (« Internetcité »). Le service « Sympatico » (Bell Canada) est peut-être déjà disponible ou le sera sous peu.

- **public (centre communautaire)** : Oui, à la bibliothèque municipale pour 2\$/h depuis janvier 1998.

- **institutionnel (école, etc.)** : Non. De toute façon, il n'y a plus d'école primaire à Cap-à-l'Aigle depuis le milieu des années soixante.

---

### **JOURNAUX LOCAUX**

- **quotidien** : Non.

- **hebdomadaire** : Oui, et depuis 2 ans ils sont au cœur d'une petite saga locale, d'une petite guerre commerciale. Le « Journal Plein Jour » de La Malbaie, propriété de Québecor, ainsi que le journal « Hebdo Charlevoisien », fondé par l'ex-directeur du « Journal Plein Jour » après sa mise à pied par Québecor.

- mensuel : Non.

- feuillet d'informations locales et municipales : Oui, environ trois ou quatre fois par an. Feuillet publié par la corporation municipale.

- approvisionnement en journaux nationaux (+ abonnement et livraison à domicile) : Oui (Le Soleil, le Journal de Québec, Le Devoir, la Presse). Abonnement et livraison à domicile avec Le Soleil (Québec) certain, inconnu pour les autres.

---

## SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

- pompiers professionnels à temps plein : Non.

- pompiers volontaires : À La Malbaie, des pompiers volontaires syndiqués (il paraît que c'est un précédent) payés 600\$/an.

- temps de réponse approximatif des pompiers au centroïde : Très rapide. On parle d'une dizaine de minutes.

---

## POLICE

- GRC : Non.

- provinciale / SQ : Par le poste de La Malbaie présentement. Si Cap-à-l'Aigle est appelé à se fusionner à La Malbaie-Pointe-au-Pic, les services seront fournis par la police municipale. Sinon, on parle d'entente de police régionale (MRC) avec la S.Q. comme cela se fait beaucoup présentement un peu partout au Québec.

- municipale : Non.

- nombre de policiers : Au poste de la S.Q. à La Malbaie, 17 policiers.

- temps de réponse approximatif de la police au centroïde : Variable selon l'endroit où se trouve les véhicules en patrouille sur le territoire, habituellement entre 10 minutes et une demi-heure.

---

## SERVICES D'URGENCE

- service d'urgence 911 : Soit depuis novembre 1997, soit à venir en novembre 1998 (?).

- service ambulancier (+ localisation des véhicules) : À partir de La Malbaie.

- temps de réponse approximatif des ambulanciers au centroïde : Environ 10-15 minutes.

- **service d'évacuation aéromédicale** : En cas de circonstances exceptionnelles, à partir du petit aéroport de Saint-Irénée comme cela est arrivée l'année dernière lors du gros accident d'autobus à Saint-Joseph-de-la-Rive. Et encore là, en été seulement parce que cet aéroport qui fonctionnait à l'année n'est désormais ouvert qu'en cette saison.

- **temps de réponse approximatif du service d'évacuation au centroïde** : ?

---

## **ROUTES**

(**état du réseau routier**) : La route 138 (boulevard des Caps) est de qualité 5. La rue Saint-Raphaël est de qualité 5 quoique beaucoup moins large et rapide que la route 138. La montée vers le rang Sainte-Mathilde est de qualité 4. Le reste du réseau routier est constitué de petites rues.

---

### **6.1 - SERVICES SOCIAUX / ÉDUCATION**

---

#### **École primaire**

- **distance au centroïde (km)** : 5km

- **distance au centroïde en 1981 (km)** : 5km

- **transport adapté disponible** : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- **accès pour chaises roulantes** : oui

- **commentaires** : à La Malbaie - L'école primaire n'existe plus à Cap-à-l'Aigle depuis le milieu année soixante

---

#### **École secondaire**

- **distance au centroïde (km)** : 5.5km

- **distance au centroïde en 1981 (km)** : 5.5km

- **transport adapté disponible** : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- **accès pour chaises roulantes** : oui

- **commentaires** : à La Malbaie

---

### Cégep / école technique

- distance au centroïde (km) : 5.5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5.5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie (antenne du CÉGEP de Jonquière depuis 3-4 ans) - Pour formation non offerte à La Malbaie, CÉGEP de Jonquière ou à Québec

---

### Université

- distance au centroïde (km) : 150km pour Québec, 190km pour Chicoutimi

- distance au centroïde en 1981 (km) : 150km pour Québec, 190km pour Chicoutimi

- transport adapté disponible : oui/non - À partir de La Malbaie, plusieurs bus Intercar sont équipés

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : Québec ou Chicoutimi

---

### Éducation aux adultes, formation continue

- distance au centroïde (km) : 5.5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5.5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie (antenne du CÉGEP de Jonquière depuis 3-4 ans)

---

### Autres institutions d'enseignement

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

## 6.2 - SERVICES SOCIAUX / SANTÉ

---

### Hôpital

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : Hôp. de La Malbaie
- 

### Laboratoire médical (sang, urine, etc.)

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : Hôp. de La Malbaie
- 

### Rayons X

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : Hôp. de La Malbaie

---

### Obstétrique

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : Hôp. de La Malbaie

---

### Tomographies axiales (scanner)

- distance au centroïde (km) : 150km pour Québec

- distance au centroïde en 1981 (km) : 150km pour Québec

- transport adapté disponible : ?

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : Hôp. de Québec - En fait, on ne sait pas jusqu'où "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" dessert

---

### Foyers pour soins prolongés / Clinique(s) médicale(s) / CLSC

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : Hôp. de La Malbaie (aussi: Clinique médicale et CLSC - mêmes données)

---

### Médecin(s) (cabinet(s) privé(s))

- distance au centroïde (km) :5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie

---

### Infirmier(s, es)

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : ?

- commentaires : à La Malbaie

---

### Dentiste(s)

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : ?

- commentaires : à La Malbaie

---

**Chirurgiens dentaires / Denturologiste(s)**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : à La Malbaie
- 

**Optométriste(s)**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : à La Malbaie
- 

**Services de soins à domicile**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : offert par le CLSC de La Malbaie
- 

**Infirmières de l'Ordre de Victoria (VON)**

- distance au centroïde (km) :
- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

### **Travailleur(s) social(aux)**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : offert par le CLSC de La Malbaie
- 

### **Autres (spécifiez)**

- distance au centroïde (km) : <3km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : <3km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires :
- 

## **6.3 - SERVICES SOCIAUX / SERVICES LÉGAUX**

---

### **Avocat(s)**

- distance au centroïde (km) : 5km
- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie

---

### Notaire(s)

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie

---

### Cour (municipale, citoyenneté, etc.)

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie (District judiciaire de La Malbaie ou de Charlevoix) - Palais de justice est dans la part. contigue de la mun. de Rivière-Malbaie

---

## 6.4 - SERVICES SOCIAUX / SERVICES FINANCIERS

---

### Banque(s)

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie

---

### **Caisse Populaire (ou Caisse de dépôt)**

- distance au centroïde (km) : 350m

- distance au centroïde en 1981 (km) : 350m

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à Cap-à-l'Aigle - Au centre mun. Place l'Aiglou (anc. école prim., ajour. C.P., munic., biblio, etc.)

---

### **Guichet(s) automatique(s)**

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : ?

- commentaires : à La Malbaie

---

### **Compagnie(s) de finance**

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires : ?

---

**Compagnie(s) d'assurance**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : à La Malbaie
- 

**6.5 - SERVICES SOCIAUX / SERVICES DE SOINS ET DE GARDE**

---

**Garderie(s)**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : à La Malbaie
- 

**Résidence(s) pour personnes âgées**

- distance au centroïde (km) : 5km pour La Malbaie, 11km pour Clermont
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km pour La Malbaie, 11km pour Clermont
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : à La Malbaie, à Clermont
- 

**6.6 - SERVICES SOCIAUX / GOUVERNEMENT**

---

**Centre d'assurance-emploi**

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie

---

**Bureau de Revenu Canada**

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires : ?

---

**Société d'assurance automobile**

- distance au centroïde (km) : 11km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 11km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : à Clermont

- commentaires : oui

---

**Bureau Travail Québec et BES**

- distance au centroïde (km) : 5km

- **distance au centroïde en 1981 (km) : 5km**

- **transport adapté disponible : oui** - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- **accès pour chaises roulantes : oui**

- **commentaires : à La Malbaie**

---

### **Hôtel de ville (mairie)**

- **distance au centroïde (km) : 350m**

- **distance au centroïde en 1981 (km) : 350m**

- **transport adapté disponible : oui** - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- **accès pour chaises roulantes : oui**

- **commentaires : à Cap-à-l'Aigle - Au centre mun. Place l'Aiglon (anc. école prim., ajour. C.P., munic., biblio, etc.)**

---

### **Conseil de bande (ou Bureau de poste pour les sites du Québec)**

- **distance au centroïde (km) : 350m**

- **distance au centroïde en 1981 (km) : 350m**

- **transport adapté disponible : oui** - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- **accès pour chaises roulantes : oui**

- **commentaires : sans objet - champ remplacé par: Bureau de poste - à Cap-à-l'Aigle - Au centre mun. Place l'Aiglon (anc. école prim., ajour. C.P., munic., biblio, etc.)**

---

## **6.7 - SERVICES SOCIAUX / SERVICES COMMUNAUTAIRES**

---

### **Banque alimentaire**

- **distance au centroïde (km) : 5km**

- distance au centroïde en 1981 (km) : ?

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : à La Malbaie (entre autre par CLSC)

---

### Vêtements usagés (centre de partage)

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : ?

- commentaires : à La Malbaie (sous-sol de l'église)

---

### Magasins d'articles de seconde main

- distance au centroïde (km) : 11km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 11km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : ?

- commentaires : à Clermont, dans parc industriel (La Récidive)

---

### Centre communautaire. (pour gens dans le besoin)

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : si existe, offert par le CLSC de La Malbaie
- 

### **Maison de transition**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires : ?
- 

### **Services d'aide personnelle (conseillers)**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : L'essentiel à La Malbaie (CLSC, et pour alcooliques sous-sol de l'église) - à Cap-à-l'Aigle, au centre des loisirs, "Centre Femmes au pluriel" (pas femmes violentées mais groupe support (cuisine comm., etc.), mandat régional (MRC), à Clermont avant, maintenant à Cap-à-l'Aigle pcq local gratuit par munic.
- 

### **Troubles familiaux**

- distance au centroïde (km) :
- distance au centroïde en 1981 (km) :
- transport adapté disponible :
- accès pour chaises roulantes :
- commentaires :

---

### **Hébergement pour femmes victimes de violence conjugale**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

### **Abus d'alcool ou de drogues**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

## **6.8 - SERVICES SOCIAUX / TRANSPORT PUBLIC**

---

### **Autobus**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : Normalement oui
  - commentaires : à La Malbaie, bus Intercar vers Québec, Montréal, Chicoutimi, etc.
- 

### **Train de marchandises**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

### **Train pour passagers**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires : non, à Clermont-La Malbaie trains marchandises seulement (vers Québec)
- 

### **Service aérien régulier**

- distance au centroïde (km) : 15km pour Saint-Irénée, 150km pour Québec
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 15km pour Saint-Irénée, 150km pour Québec
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : Avion (petit, rég., hélico., etc.): à Saint-Irénée pour petits avions hab. privé (été), à Québec pour services rég. - Aéroport rég. ouvert à l'année avant, saisonnier depuis 2-3 ans
- 

### **Petit avion**

- distance au centroïde (km) :
- distance au centroïde en 1981 (km) :
- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### **Connexions aériennes**

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### **Hélicoptère**

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### **Bateau**

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### **Traversier**

- **distance au centroïde (km) : 30km**
  - **distance au centroïde en 1981 (km) : 30km**
  - **transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)**
  - **accès pour chaises roulantes : oui**
  - **commentaires : à Saint-Siméon pour rive sud (saisonnier)**
- 

### **Sur demande**

- **distance au centroïde (km) :**
  - **distance au centroïde en 1981 (km) :**
  - **transport adapté disponible :**
  - **accès pour chaises roulantes :**
  - **commentaires :**
- 

### **Taxi**

- **distance au centroïde (km) : 5km**
  - **distance au centroïde en 1981 (km) : 5km**
  - **transport adapté disponible : ? Légalement, interdiction de refuser personnes handicapées**
  - **accès pour chaises roulantes : ?**
  - **commentaires : à La Malbaie**
- 

### **Autres (spécifiez)**

- **distance au centroïde (km) :**
- **distance au centroïde en 1981 (km) :**
- **transport adapté disponible :**
- **accès pour chaises roulantes :**

- commentaires :

---

## 6.9 - SERVICES SOCIAUX / LOISIRS

---

### Curling

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

### Piscine municipale intérieure

- distance au centroïde (km) : n'a plus en 1998
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km - Centre culturel, route 138
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : à La Malbaie (piscine intérieure), mais endommagée sérieusement l'année dernière
- 

### Piscine municipale extérieure

- distance au centroïde (km) :
- distance au centroïde en 1981 (km) :
- transport adapté disponible :
- accès pour chaises roulantes :
- commentaires :

---

### Patinoire municipale intérieure

- distance au centroïde (km) : 0m - (Centre des loisirs, sur centroïde)
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 0m - (Centre des loisirs, sur centroïde)
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : oui
  - commentaires : à Cap-à-l'Aigle (extérieure) - Patinoire extérieure, chalet (centre des loisirs) pour vestiaire
- 

### Patinoire municipale extérieure

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

### Terrain de jeux (baseball, etc.)

- distance au centroïde (km) : 750m (baseball), 350m (jeux pour enfants + mini-putt)
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 750m (baseball)
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : à Cap-à-l'Aigle (deux terrains aujourd'hui) - Service municipale d'animation genre terrain de jeux l'été
- 

### Complexe sportif municipal

- **distance au centroïde (km) :**
  - **distance au centroïde en 1981 (km) :**
  - **transport adapté disponible :**
  - **accès pour chaises roulantes :**
  - **commentaires : non - sinon gymnase de l'école ou centre des loisirs (patinoire)**
- 

### **Salle communautaire (bingo, etc.)**

- **distance au centroïde (km) : 350m**
  - **distance au centroïde en 1981 (km) : 350m**
  - **transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)**
  - **accès pour chaises roulantes : non**
  - **commentaires : à Cap-à-l'Aigle (âge d'Or, parties cartes, tentative maison des jeunes 97, échec) - Au centre mun. Place l'Aiglon (une ligue de lancer de poches de sable)**
- 

### **YM/YWCA**

- **distance au centroïde (km) :**
  - **distance au centroïde en 1981 (km) :**
  - **transport adapté disponible :**
  - **accès pour chaises roulantes :**
  - **commentaires :**
- 

### **Club sportif municipal**

- **distance au centroïde (km) :**
- **distance au centroïde en 1981 (km) :**
- **transport adapté disponible :**

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires : non (déjà eu avant, n'a plus aujourd'hui) - Équipe hockey locale, c'est Clermont (Aréna), autres équ. sportives La Malbaie

---

### Club sportif privé

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### Club sportif commercial

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### Théâtre

- distance au centroïde (km) : 5km

- distance au centroïde en 1981 (km) : 5km

- transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)

- accès pour chaises roulantes : oui

- commentaires : Peut-être à La Malbaie (salle polyvalente)

---

## **Cinéma**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) :5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : ?
  - commentaires : à La Malbaie
- 

## **Musée**

- distance au centroïde (km) : 5km
  - distance au centroïde en 1981 (km) : 5km
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes :oui
  - commentaires : à La Malbaie - Musée Laure-Conan
- 

## **Bibliothèque municipale**

- distance au centroïde (km) : 350m
  - distance au centroïde en 1981 (km) : non - Pas de biblio en 1981
  - transport adapté disponible : oui - Par "Serv. transp. adapté Charlevoix-Est" (soumis. privée par MRC)
  - accès pour chaises roulantes : non
  - commentaires :à Cap-à-l'Aigle (accès à rés. prêts inter-bibli., et accès internet depuis peu) - Au centre mun. Place l'Aiglon (ouv. 2 soirs/sem., internet 1 poste, 2\$/h.)
- 

## **Parc(s)**

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires : non (sinon terrain de baseball, voir point 6.9.6)
- 

#### Autres (spécifiez)

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

#### Équipes organisées (juniors / enfants)

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires : non - sinon animation pour les jeunes l'été (voir point 6.9.6)
- 

#### Équipes organisées (adultes)

- distance au centroïde (km) :
- distance au centroïde en 1981 (km) :
- transport adapté disponible :
- accès pour chaises roulantes :
- commentaires :

---

**Programmes d'art (cours) organisés par la municipalité**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

**Programmes d'art (cours) privés**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

**6.10 - SERVICES SOCIAUX / VIE ASSOCIATIVE ET RELIGIEUSE**

---

**Groupes religieux (Églises)**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

**Clubs locaux (Kiwanis, Chevaliers de Colomb...)**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

### **Société historique locale**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - commentaires :
- 

### **Autre 1**

- distance au centroïde (km) :
  - distance au centroïde en 1981 (km) :
  - transport adapté disponible :
  - accès pour chaises roulantes :
  - **commentaires** : non - Chevaliers de Colomb à Clermont (qlq. membre de Cap-à-l'Aigle)  
Lions à La Malbaie (qlq. membre de Cap-à-l'Aigle)  
Optimistes à La Malbaie (qlq. membre de Cap-à-l'Aigle)  
Société historique de Charlevoix à La Malbaie et Baie-Saint-Paul
- 

### **Autre 2**

- distance au centroïde (km) :
- distance au centroïde en 1981 (km) :
- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### Autre 3

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### Autre 4

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

### Autre 5

- distance au centroïde (km) :

- distance au centroïde en 1981 (km) :

- transport adapté disponible :

- accès pour chaises roulantes :

- commentaires :

---

**Services non-disponibles mentionnés spécifiquement :** D'après le secrétaire-trésorier de la municipalité, la proximité de La Malbaie fait en sorte que les citoyens de Cap-à-l'Aigle ont accès

facilement et rapidement à tout ce dont ils pourraient avoir besoin ou envie. Il note qu'une piste cyclable est souvent réclamée par les citoyens, et qu'un projet régional piloté par la MRC dans le cadre du processus de révision des schémas d'aménagement est à l'étude présentement. Il s'agirait d'établir des accotements plus larges pour plus de sécurité.

**Services publics particuliers à la communauté :** Non, outre ce qui a pu être décrit précédemment comme les terrains de jeux l'été ou encore la bibliothèque municipale, etc. Dans le cas de l'accès Internet à la bibliothèque, la municipalité a été aidée par le programme provincial de l'info-route qui a subventionné l'achat d'équipement informatique et la ligne téléphonique de branchement (janvier 1998).

**Codes d'accessibilité :**

---

## 7.0 - ÉCONOMIE LOCALE

---

**Liste des entreprises avec le nombre d'employés :**

**Sect. primaire / Raison sociale / Activité, production / Nb. Employés:**

Volaille / Couvoir Dufo inc. / Couvoir, finisseur / 15  
Abattoir / Adolphe Dufour / Petit abattoir (bovin ?) / 3

**Sect. secondaire / Raison sociale / Activité, production / Nb. Employés:**

Nil

**Sect. Tertiaire, Com. détail / Raison sociale / Activité / Nb. Employés:**

Décoration / Boutique du Store / Stores verticaux / 1  
Syst. chauffage / J.-C. Deschênes Brûleur / Brûleurs à l'huile / (1)  
Huile à chauffage / Pétales Irving inc. / Huile à chauffage / 5  
Portes et fenêtres / Louis Savard Portes et f. / Portes et fenêtres / (1)  
Prod. métallique / Équip. Charlevoix / Ferblanterie, équip. / 3  
Automobile / Toyota Cap-à-l'Aigle / Conces. auto. / 5  
Station-service / Irving stat.-srv. / Station-service, dépanneur / 2

**Sect. Tertiaire, Services privés / Raison sociale / Activité / Nb. Employés:**

Hébergement / Aub. des Peupliers / Aub. lux. (22 ch.), Massoth. / (7)  
La Pinsonnière / Auberge lux. (27 ch.), Spa / (7)  
Aub. Fleurs de Lune / Auberge inter. (12 ch.) / (3)  
Aub. Petite Plaisance / Auberge inter. (6 ch.) / (2)  
La Mansarde / Auberge modeste (7 ch.) / (3)  
Domaine Frais-Air / Cabines (8 chalets) / (1)  
Chalets Bellevue / Cabines (8 chalets) / (1)  
Aub. des Eaux Vives / B&B (4 ch.) / (1)  
C. Villen. (ou C.Bhérier) / B&B (5 ch.) / (1)  
Gîte Potiers du Cap / B&B (5 ch.) / (1)

Gîte le Breton / B&B (3 ch.) / (1)  
 Gîte le Haut Perché / B&B (3 ch.)(ds. Ste-Math.) / (1)  
 La Chouenne (Tremblay) / B&B (5 ch.) / (1)  
 Maison Vert-Tige / B&B (5 ch.) / (1)  
 Maison Victoria / B&B (5 ch.) / (1)  
 Louise Prévost / B&B / (1)  
 H. et M. Deschênes / B&B / (1)

Serv. financier / Caisse pop. Cap-à-l'A. / Caisse populaire / 7  
 Télé. Comm. / T.V.C.Vents et Marées / TV com. rég. Malbaie / 4  
 Marina / Port de refuge C-à-l'A. / Restaurant, bar, marina / 3 (été)  
 Électricien / Ent. Elec. C.A.L. / Entrepreneur électricien / 7  
 Soudure / Y.M. Soud. Att. et Rem. Soud., / attaches remorques / 2  
 Contracteur / Const. Gérard Dufour / Entrep. en construction / 6  
 Serv. personnels / Bernard Tremblay Psychologue / 1

Sect. Tertiaire, Services publics / Raison sociale / Activité / Nb. Employés:

Poste / Bur. de poste de C.-à-l'A. / Poste / 1  
 Municipalité / Bureau et garage mun. / Corporation municipale / (4)  
 Comité des loisirs / Terrain de jeux / 1 (été)

\* Entre parenthèses, nombre d'emplois estimé.

**Liste des entreprises au foyer avec l'activité principale du commerce : ?**

**Liste des entreprises exportant vers l'extérieur de la région : 1- Couvoir Dufo inc. - couvoir et finisseur (selon sec.-trés.) de volailles - transport par camionnage -destination ? - fournisseur moulanges à la coop. de La Malbaie - couvoir acheté en 1994-95 par Groupe Dorchester, coop. avicole - le Groupe Dorchester a fermé il y a quelques années l'abattoir de La Malbaie ce qui fait penser au secrétaire-trésorier de Cap-à-l'Aigle que ce n'est qu'une question de temps avant que Dorchester ferme aussi ce couvoir pour des raisons de concentration.**

**Liste des fournisseurs majeurs de ces entreprises et de leur emplacement :**

**Informations provenant de la Chambre de commerce : Voir section 4.**

**Degré d'optimisme perçu chez les résidents :**

**1- Les recettes et dépenses de la municipalité de Cap-à-l'Aigle - 1996**

**Recettes et affectations**

**Taxes foncières: 305 200 \$**

**Tarifification services municipaux: 143 000 \$**

**Taxes d'affaires: 1 600 \$**

**Paiements tenant lieu de taxe (gouv.): 25 100 \$**

**Autres recettes (services, intérêts): 37 800 \$**

**Transferts: 0 \$**

**Total recettes: 512 600 \$**

**Dépenses**

**Administration générale: 188 000 \$**

**Police: 26 600 \$**  
**Pompier: 22 200 \$**  
**Transport (voirie): 94 400 \$**  
**Urbanisme: 6 500 \$**  
**Eau et égouts: 25 300 \$**  
**Déchets: 41 800 \$**  
**Administration « hygiène du milieu »: 21 300 \$**  
**Loisirs et culture: 40 500 \$**  
**Frais de financement (capital et intérêts): 44 700 \$**  
**Total dépenses: 512 600 \$**

L'évaluation municipale est très élevée. Il y a aussi plusieurs domaines, littéralement des manoirs, appartenant à des gens très riches qui viennent passer quelques semaines à quelques mois par année. On parle de propriétés de plusieurs centaines de milliers de dollars.

2- À plus ou moins brève échéance, le secrétaire-trésorier de Cap-à-l'Aigle anticipe la fermeture du couvoir Dufo par le Groupe Dorchester, parce que la même entreprise qui a acheté le couvoir il y a 3 ou 4 ans a fermé son abattoir de la Malbaie en invoquant des arguments de « rationalisation » et de concentration. Il en est d'autant plus convaincu que les installations du couvoir actuel dateraient selon lui des années soixante (?) et qu'aucun investissement n'y a été fait par le Groupe Dorchester.

3- Dans le secteur de la route du Quai, il y a eu et il y aura des transformations importantes dans les prochaines années. Par exemple, la compagnie Irving va démolir les 3-4 réservoirs puisqu'ils ne servent plus que de dépôt depuis plusieurs années et que le camionnage va faire se déplacer ailleurs l'activité. La municipalité a des projets d'acquérir ces terrains pour en faire un espace, un parc public. La municipalité est également en pourparler avec le gouvernement fédéral qui négocie la cession du quai. Normalement, Pêches et océans Canada procédera à l'enrochement du quai à l'automne 1998 car les plus gros investissements sont plutôt prévus au quai de Pointe-au-Pic qui deviendra le seul véritable quai de croisiériste de Charlevoix-Est. Enfin, depuis quelques années il y a à Cap-à-l'Aigle une marina (qui pour des raisons techniques doit être appelée un port de refuge) gérée par un club privé, qui est en fait un OSBL, où l'on retrouve l'été un restaurant, un bar ainsi que les services de sanitaire et de capitainerie usuels dans ce genre d'installation (3 emplois saisonniers). Il y a 20-25 voiliers stationnés à la marina, la plupart appartenant à des Québécois, 4 à des Aiglons.

4- La petite entreprise de céramique n'a pas duré plus d'une année. Le secrétaire-trésorier indique qu'il ne croyait pas très bonne la localisation de cet atelier-boutique sur la route 138.

5- La municipalité est fière d'avoir chez-elle la « tête du réseau » de télévision communautaire qui diffuse en direct à Cap-à-l'Aigle, Clermont, Rivière-Malbaie et La Malbaie-Pointe-au-Pic, et qui diffuse en différé à Notre-Dame-des-Monts, Saint-Irénée, Saint-Siméon et Saint-Fidèle-de-Mont-Murray.

6- À propos du climat économique général, le secrétaire-trésorier considère que les temps sont plus difficiles cette année s'il se fie aux arrérages dans les paiements des taxes municipales. Mais il constate aussi que si les temps sont durs, les gens ne se lamentent pas trop et que le plus important est que les usines de Clermont (Donohue et Phillips, qu'il appelle encore Reynolds) se maintiennent. Il relève que bon an mal an, il y a 2 ou 3 mise en chantier de résidences unifamiliales à Cap-à-l'Aigle. En fait, sur l'emploi et la richesse, il nous parle surtout du travail à la Phillips et à la Donohue, très peu des professionnels de La Malbaie habitant à Cap-à-l'Aigle .

7- L'agriculture à Cap-à-l'Aigle ne repose plus que sur 2 exploitations, des fermes de bovins de boucherie. L'un des deux a un permis d'abattage, il a un petit abattoir. Les terres encore en exploitation forment une bande d'environ 1,5 km de part et d'autre de la montée Sainte-Mathilde, surtout à l'est de celle-ci. Mais de bonnes superficies plus à l'est encore sont de vieilles friches agricoles de quelques dizaines d'années. À l'ouest de la municipalité, les terres de l'ancien domaine seigneurial sont surtout maintenues en foin et coupées par les cultivateurs des alentours.

8- Sur la question des fusions municipales : le maire explique que le dossier se discute plus sérieusement depuis 2 ans entre 5 municipalités (Saint-Fidèle-de-Mont-Murray, La Malbaie-Pointe-au-Pic, Saint-Agnès, Cap-à-l'Aigle et Rivière-Malbaie). Tout a commencé en 1991-92 avec les discussions de fusion entre La Malbaie et Pointe-au-Pic. Le forum a été ouvert aux autres municipalités avoisinantes, même si tout cela était hypothétique. Plusieurs municipalités se sont présentées surtout pour se tenir informées. Mais quand le Ministère des affaires municipales a décidé d'entreprendre la première phase de sa politique de « consolidation des institutions municipales », il a considéré toutes les municipalités « présentes » à ces discussions comme une « base de regroupement ». Le maire explique ainsi que plusieurs municipalités présentent seulement pour suivre le dossier se sont donc fait « ramasser », capturer par le processus gouvernemental. Pour le moment, ces 5 municipalités attendent un rapport qui doit être déposé dans quelques mois. Les seuls avantages escomptés d'une fusion concernent un certain nombre d'économies. L'inquiétude la plus importante quant à elle concerne la crainte d'une démission sociale (implication, initiative, bénévolat, prise en charge par le milieu, etc.) qui pourrait survenir si le processus émoussait les sentiments d'appartenance (Ex. Cap-à-l'Aigle ne serait plus un village mais un quartier de La Malbaie, il n'y aurait plus un maire élu et contrôlé par les Aiglons mais un conseiller parmi d'autres à La Malbaie). Sur la question des avantages au niveau des économies, le maire de Cap-à-l'Aigle parle du cas des fusions autour de Baie-Saint-Paul où, de l'avis de Jacynthe Simard, mairesse de Baie-Saint-Paul, ces économies n'auraient pas été mirobolantes.

---

## 8.0 - RESSOURCES ET AMÉNITÉS

---

**Ressources naturelles, environnement et ressources particulières :** Ressources naturelles, environnement et ressources particulières

1- Il faudrait en tête de liste décrire le paysage, le site exceptionnel de Cap-à-l'Aigle. De toute façon, ce paysage est « la première ressource » de cette communauté, et cela est parlant en soi.

2- Le secrétaire-trésorier rappelle que le détournement de la route 138 (boulevard des Caps) a été une bénédiction pour le village. La rue Saint-Raphaël est calme, pittoresque, à vitesse réduite, etc.

**Traits, caractéristiques négatifs :** 1- La seule crainte identifiée par le secrétaire-trésorier est celle de l'arrivée d'une méga-porcherie. Pour le moment, aucun projet ne pointe à l'horizon, mais c'est le seul dossier qui les inquiète en matière environnementale et touristique. Une autre crainte aussi a été exprimée, mais elle ne concerne pas les questions environnementale : il s'agit de la crainte de voir s'installer un groupe de motard criminalisé. La municipalité étudie présentement des moyens, à l'aide des règlements de zonage, pour prévenir toute péripétie de ce genre et qui serait très dommageable pour l'industrie touristique.

**Stratégies/projets locaux affectant les ressources, etc. :** 1- Dans le secteur de la route du Quai, il y a eu et il y aura des transformations importantes dans les prochaines années. Par exemple, la compagnie Irving va démolir les 3-4 réservoirs puisqu'ils ne servent plus que de dépôt depuis plusieurs années et que le camionnage va faire se déplacer ailleurs l'activité. La municipalité a des projets d'acquérir ces terrains pour en faire un espace, un parc public. La municipalité est également en pourparler avec le gouvernement fédéral qui négocie la cession du quai. Normalement, Pêches et océans Canada procèdera à l'enrochement du quai à l'automne 1998 car les plus gros investissements sont plutôt prévus au quai de Pointe-au-Pic qui deviendra le seul véritable quai de croisiériste de Charlevoix-Est. Enfin, depuis quelques années il y a à Cap-à-l'Aigle une marina (qui pour des raisons techniques doit être appelée un port de refuge) gérée par un club privé, où l'on retrouve l'été un restaurant, un bar ainsi que les services de sanitaire et de capitainerie usuels dans ce genre d'installation (3 emplois saisonniers).

2- Un autre projet important pour la municipalité concerne le développement d'une vocation locale sur la culture des lilas. Le secrétaire-trésorier explique que traditionnellement à Cap-à-l'Aigle, on cultivait le lilas, une mode importée par les villégiateurs étrangers et adoptée rapidement par la population locale. En tout, une quarantaine de variétés de lilas sont répertoriées à Cap-à-l'Aigle seulement. La municipalité a créé un organisme sans but lucratif (animé par des bénévoles) pour prendre en charge le développement de cette culture, faire de Cap-à-l'Aigle un village des lilas, en faire un festival (prévu pour l'été 1998), utiliser les terrains de Irving qui se libéreront un jour pour faire un parc floral. À plus long terme, la municipalité aimerait bien développer un concept de pépinière municipale pour vendre des variétés rares, encourager les villageois à planter du lilas, etc.

3- Dans la foulée du projet de « Cap-à-l'Aigle village des lilas », la municipalité a réalisé une halte routière à la croisée est du boulevard des Caps et de la rue Saint-Raphaël. Elle a commandé et fait installer une sculpture monumentale (contribution de la municipalité pour le site : 50 000 \$) représentant un aigle géant dans son nid. Cet été, la municipalité fera planter des lilas et finira l'aménagement d'un terrain en brodure de la rue Saint-Raphaël, juste en contre-bas de la halte.

4- En cohérence avec la valeur du paysage et du patrimoine bâti pour la vocation touristique de Cap-à-l'Aigle, la municipalité nous est apparue très dégourdie en matière d'utilisation des règlements d'urbanisme. Le critère principal est toujours celui de la gestion des impacts visuels, le créneau privilégié : la qualité de vie des citoyens et des visiteurs. Ainsi, le règlement d'urbanisme est très sévère quant aux coupes d'arbres ou encore quant aux matériaux permis pour la rénovation des maisons (ex. pas de tôle sur la rue Saint-Raphaël, pas de verrières à l'avant de demeures, etc.). Le secteur le plus réglementé est celui de la rue Saint-Raphaël, la rue principale du village. Toute demande de permis de construction doit recevoir l'approbation du comité consultatif d'urbanisme ainsi que celle du conseil municipal. Depuis 2 ou 3 ans, la municipalité va même plus loin en établissant des « Plan d'implantation et d'intégration architecturales » (P.I.I.A.) pour des secteurs bien délimités, sorte de réglementation ad hoc qui accorde à la municipalité un contrôle qualitatif sur tous les projets de construction, de rénovation, de développement domiciliaire dans les secteurs visés (voir copie de deux PIIA dans le journal de bord du site). Autre exemple : l'établissement de règles urbanistiques sur les dimensions minimales des terrains résidentiels (on favorise des terrains sur-dimensionnés par rapport à ce qui est généralement accepté ailleurs) leur apparaît comme un gage de qualité.

5- Une autre preuve du caractère interventionniste de la municipalité, c'est par exemple l'adoption de règlements municipaux concernant les B&B, à l'époque (i.e. il y a quelques années) où les établissements de 3 chambres et moins ne relevaient pas de la compétence du Ministère du tourisme. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, ce règlement serait donc caduque. Mais il illustre

**combien la municipalité était consciente de l'importance de contrôler et de maintenir un certain « standard de qualité » dans ses établissements d'hôtellerie, et par là même dans sa vocation touristique.**

**6- D'une façon plus générale sur toute la problématique du développement, l'opinion du maire de Cap-à-l'Aigle est limpide : chacune des municipalités de la MRC de Charlevoix-Est a une personnalité propre et il est dans l'intérêt de tous que ces vocations respectives soient respectées. Par exemple, Cap-à-l'Aigle a selon lui une vocation touristique, résidentielle et de villégiature, comme Pointe-au-Pic. Toujours selon le maire, c'est Clermont qui a la vocation industrielle, et rien ne sert à Cap-à-l'Aigle de tenter d'attirer des entreprises de ce type chez-elle. C'est Clermont qui est le mieux placé pour ce faire avec son parc industriel. Tel est le schéma d'aménagement de la MRC. Par exemple encore, le maire de Cap-à-l'Aigle complète son tableau de la MRC en indiquant que la vocation institutionnelle et commerciale est et doit demeurer à La Malbaie, et que la vocation de Saint-Aimé-des-Lacs et de Rivière-Malbaie est agro-forestière.**

**7- De plus, sur cette même question du développement, le maire tient tout un discours sur le rôle davantage accompagnateur qu'initiateur du gouvernement municipal dans les projets de toute sorte. Il donne en exemple le projet de développement de la vocation du lilas à Cap-à-l'Aigle, rappelle que ce sont les citoyens par leur implication qui rendent possible ce projet, qu'il est fini le temps où la municipalité arrivait et imposait des idées ( « on ne peut s'en sortir que si on se prend en main »). Sur sa conception du développement communautaire ou local, il faudra creuser pour vérifier la profondeur de ces convictions. Nous est apparu énigmatique. Est-ce un « wise guy » ? Quel intérêt a-t-il à tenir un tel discours ?**

## **Impressions**

**1- Nos anticipations se sont avérées fondées (fonctions résidentielle et touristique), et le site est vraiment pittoresque (un rural paysagé à haute valeur ajoutée ?) au point de séduire même les chercheurs, qui jouent le jeu (une nuit en B&B, etc.) ;**

**2- Il y a une stratégie consciente de développement local à Cap-à-l'Aigle : nettement orientée vers le potentiel récréo-touristique et interventionniste (ex. gestes urbanistiques, par exemple « impacts visuels no way ! »). Les gens de Cap-à-l'Aigle ont très très bien compris la valeur « consommation de paysage ».**

**3- Sur la valeur foncière, dix minutes sur le site suffisent à comprendre pourquoi la valeur moyenne des logements dépassent les 100 000 \$. Il faudra creuser encore un peu plus le rôle des « millionnaires » locaux. Ils ont sûrement un rôle prépondérant, ne serait-ce que par leur contrôle du foncier (Cabot posséderait le tiers du foncier de la municipalité), sur la personnalité des lieux, sur une possible vision et usage urbain de cette ruralité. Chose certaine, si aujourd'hui la ruralité se définit par rapport à l'urbanité beaucoup moins par la présence d'éléments spécifiques que par un assemblage spécifique d'éléments non spécifiques, on ne peut pas nier dans le cas de Cap-à-l'Aigle que la présence de ces millionnaires locaux est un élément absolument spécifique.**

**4- Qu'il n'y ait plus d'école primaire ne saurait être interprété dans ce cas comme un signe de déclin, c'est une municipalité en croissance. Mais on ne peut pas s'expliquer la légère diminution démographique, même si l'on assiste à 2-3 mises en chantier de maison neuve chaque année.**

**5- La très grande proximité de La Malbaie est déterminante mais ne semble pas faire fondre le sentiment d'appartenance des Aiglons. Se perçoivent-ils comme des ruraux ? Il faudra creuser le contenu de cette identité ultérieurement.**

6- Autre élément très spécifique, la grande concentration d'auberges et de B&B. Il faudra creuser si les propriétaires de B&B ont une association, formelle ou non. S'ils ont entre-eux des règles de fonctionnement, même et surtout des règles implicites. Par exemple pour limiter ou décourager l'arrivée de nouveaux venus (partage du gâteau), pour maintenir un standard élevé de qualité des équipements d'hébergement (pas de B&B à 30\$/nuit). Toujours un peu cynique à l'endroit des propriétaires des B&B, le secrétaire-trésorier veut souvent nous rappeler qu'ils investissent énormément et que donc les rendements ne seront pas les plus intéressants. Mais l'origine des propriétaires de B&B nous fait croire qu'une proportion importante (combien ?) sont des pré-retraités qui font ça comme loisir, leur « bacon » est ramassé, leur rationalité n'est pas seulement financière. Un peu étrange parce que paradoxal, puisque les B&B sont les seules entreprises locales qui « font vivre » Cap-à-l'Aigle.

7- Finalement, sur la perception de la vie communautaire, le secrétaire-trésorier n'est pas aigri mais raconte que « dans le temps » il y avait plusieurs équipes de balles, qu'il y avait un club d'aéromodélisme aujourd'hui disparu, que leur tentative d'ouvrir une maison des jeunes n'a pas fonctionné, etc.

---

## 9.0 - DÉMOGRAPHIE ET CHANGEMENTS SOCIAUX

---

**Population actuelle :** Évolution de la population:

Année Pop. totale

1871

1881

1891

1901

1911

1921

1931 433

1941 492

1951 599

1956

1961

1966

1971

1976

1981 819

1986

1991 761

1996 715

1997

Statistiques compilées par la municipalité

La population de résidents d'été est estimée à environ 100 personnes.

**Sur la baisse de population entre 1991 et 1996 (de 761 à 719), le secrétaire-trésorier n'a pas d'explications.**

**Migration (départs/retours/nouveaux habitants/migration nette) :**

**Nombre de foyers :**

**Taille de la famille moyenne :**

**Structure d'âge :**

**Langue(s) :**

**Religion :**

**Degré d'alphabétisation : primaire, secondaire, post-secondaire, universitaire :**

**Changements sociaux (population, caractéristiques, problèmes) :**

---

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES (lorsque disponibles)**

---

---

**Fin de cette entrée**

[Lancer une nouvelle recherche](#)